https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-26-septembre-2017-fixant-le-modele-du-formulaire-attestation-de-salaire-delivree-par-lemployeur-dans-le-cas-dun-arret-de-travail-se-prolongeant-au-dela-de-six-mois/
Arrêté du 26 septembre 2017 fixant le modèle du formulaire « Attestation de salaire délivrée par l'employeur dans le cas d'un arrêt de travail se prolongeant au-delà de six mois »
26/09/2017
Ce texte fixe le nouveau modèle du formulaire CERFA 11136*05 « Attestation de salaire délivrée par l’employeur dans le cas d’un arrêt de travail se prolongeant au-delà de six mois ». Ce formulaire est disponible sur les sites internet www.ameli.fr et www.service-public.fr ou auprès des organismes d’assurance maladie.
Il abroge l’arrêté du 2 septembre 2014 qui fixait l’ancien formulaire « Attestation de salaire délivrée par l'employeur dans le cas d'une interruption de travail continue supérieure à six mois ».